



Lettre d'informations n°13 – Avril 2017

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ Appel à projet BEST
- ✓ Le Monarque de Fatu Hiva : 5 jeunes de plus en 2016
- ✓ Élimination du Tulipier du Gabon de Tahuata
- ✓ Poursuite de la sensibilisation à la petite fourmi de feu dans les îles

Appel à projet BEST 2.0

Le programme BEST 2.0 est un programme d'appui des Pays et Territoires d'Outre-Mer européens (PTOM) et de leurs acteurs, soutenu par la Commission européenne (DG DEVCO) dans le cadre de l'initiative B4Life (Biodiversity for Life). Le programme vise à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écologiques, ainsi que l'approche écosystémique pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Un nouvel appel à projet « petites subventions » est officiellement lancé depuis le 20 mars 2017 pour des projets réalisés sur 12 mois et des montants allant jusqu'à 11.900.000 XPF (100.000 €).

Sont éligibles les porteurs de projet suivants : organisations de la société civile (associations, ONG...), communes, PME répondant aux critères de la micro-entreprise (des conditions spéciales s'appliquent aux entreprises individuelles). La collaboration avec les partenaires gouvernementaux, les partenaires sociaux-professionnels et la société civile est encouragée.

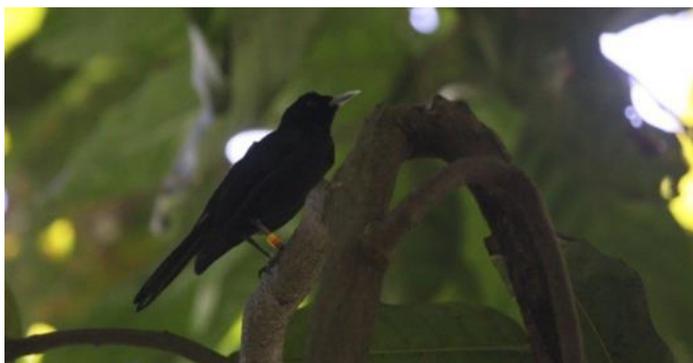
L'appel à projets est organisé en deux étapes :

- **Etape 1 de pré-sélection** : Appel à [note de concept \(formulaire synthétique\)](#). Les candidats doivent soumettre leur note de concept sur le site internet <https://portals.iucn.org/best/?q=fr> avant le **14 avril 2017**.
- **Etape 2 de sélection** : Soumission d'une proposition complète (formulaire détaillé) pour les candidats présélectionnés. Les candidats auront 40 jours ouvrés pour finaliser leur projet. Un atelier de formation au montage de projet sera organisé. **Date limite de soumission des propositions complètes : 21 juillet 2017**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la plateforme du programme BEST 2.0 : <https://portals.iucn.org/best/?q=fr> ou contacter Elena Gorchakova, chargée de mission « BEST 2.0 Pacifique » elena.gorchakova@iucn.fr.

Le Monarque de Fatu Hiva : 5 jeunes de plus en 2016 !

Le Monarque de Fatu Hiva, endémique de l'île du même nom, est l'oiseau le plus menacé d'extinction de Polynésie française **avec seulement 3 couples au monde !**



Oma'o ke'eke'e adulte



Jeune Monarque de Fatu Hiva. (Photo R. Luta)

DEUX MENACES DIRECTES

- Le **RAT NOIR**, gros rat arboricole, qui atteint facilement les nids de monarques situés dans des *purau* ou *fau* (*Hibiscus tiliaceus*) ;
- Le **CHAT SAUVAGE**, grand prédateur, qui est responsable de la disparition de nombreux oiseaux.

L'association MANU mène depuis 2007 un programme de conservation visant à augmenter les effectifs de l'espèce. Le maintien de ces oiseaux est le résultat d'un travail quotidien difficile mené par Arthur Matohi et Emile Tauapaohu, salarié de l'association, et Manuera Terorohauepa, patenté à mi-temps, sous l'encadrement de Thomas Ghestemme, responsable du programme basé à Tahiti. En 2016, 5 bénévoles ont également aidé l'équipe pour les actions de terrain (élimination des prédateurs) ou la stérilisation des chats domestiques, dont 2 venaient de Nouvelle Zélande !



L'équipe de terrain



Manuera en observation

En parallèle des actions de terrains, l'association a renforcé sa **campagne de stérilisation des chats avec 50 interventions réalisées en 2016**, portant à 80 le nombre de chats stérilisés gratuitement en 4 ans.

L'association MANU travaille également avec les habitants de Fatu Hiva pour **sensibiliser les scolaires et les propriétaires de la vallée hébergeant les monarques**, notamment via des réunions de groupe de gestion participative. Chacun est tenu au courant des actions et peut échanger des réflexions. Des projets de développement durable sont en cours avec les propriétaires terriens, comme l'apiculture.

Le 5^{ème} jeune de l'année 2016 vient de naître et les 4 premiers sont toujours visibles dans la vallée, ce qui ne se voyait pas les années précédentes puisque quasiment tous les jeunes étaient capturés par les chats.

Malgré une population toujours sous la barre des 25 individus, et seulement 3 couples fertiles, les résultats sont encourageants. L'impact des chats pourrait avoir été sous-estimé les années précédentes. Or le maintien de tels résultats pourrait rapidement améliorer la situation de l'espèce.



Poussin au nid et adulte



Au moment du baguage d'un jeune avec Arthur

Actuellement, les moyens techniques et financiers de ce programme sont importants, c'est pourquoi l'association relance un appel au mécénat auprès des entreprises locales pour trouver les fonds nécessaires pour maintenir les actions. L'association étant reconnue d'intérêt général, la totalité du don est déductible du bénéfice imposable de l'entreprise. Les dons des particuliers sont également les bienvenus : <http://manu.pf/faire-un-don/>

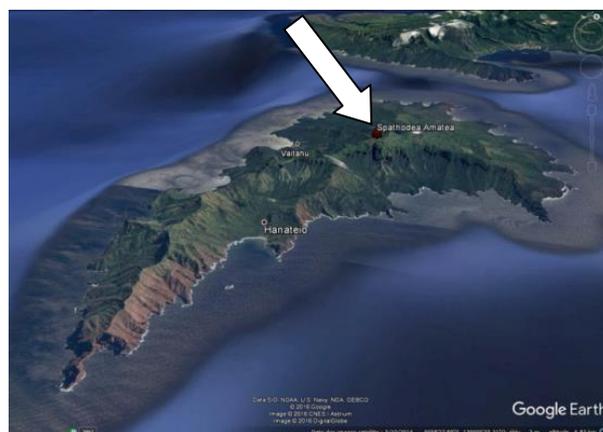
Ce programme a bénéficié en 2016 du soutien du Pays, de l'Etat, de l'Europe via le financement BEST 2.0, de la Fondation JENSEN via Birdlife International, du Zoo d'Auckland, de la Mairie de Fatu Hiva et du soutien d'Air Tahiti, avec des billets à prix réduit, ainsi que du sponsoring du navire ARANUI, des sociétés Océanie Pneus et Hanavai et de la firme Animal control Product Ltd (NZ). Huit parrains apportent également leur soutien au programme.

Pour plus d'informations, téléphone : 40 52 11 00, mail : info@manu.pf; facebook : Manu-SOP ; site web : www.manu.pf

Élimination du Tulipier du Gabon de l'île de Tahuata, Marquises

Découvert en 2009 par le botaniste Jean-François Butaud, le jeune [pisse pissé](#) était situé à plus de 870 m d'altitude, le long de la chaîne principale de l'île, à proximité de l'antenne de Amatea. Véritable bombe à retardement végétale, cet arbre représentait une grande menace pour la biodiversité de l'île, en cas de production de graines. C'est pourquoi dès 2009 et 2010, l'arbre avait été coupé et annelé à deux reprises.

Les tulipiers du Gabon ont une très grande capacité de régénération, l'utilisation d'herbicide est indispensable à leur élimination. Une mission spéciale a donc été initiée en décembre 2016 par la Direction de l'environnement et menée par le botaniste Ravahere Taputuarai afin de procéder à l'élimination de l'arbre. La venue de l'expert sur l'île a également permis la formation sur le terrain des 2 référents du réseau espèces envahissantes (Tohetia Timau et Teiki Kokauani), d'évaluer la situation des différentes plantes envahissantes sur l'île, avec notamment les débuts d'invasion par le faux acacia, le cerisier de Cayenne ou encore la queue de chevette, et d'améliorer la connaissance de la biodiversité de Tahuata.



Lors de la journée consacrée à l'éradication du Tulipier du Gabon, 3h de marche ont été nécessaires à Teiki, Tohe et Ravahere pour atteindre la crête sommitale et l'arbre à éliminer. Ce dernier, annelé à 2 reprises par le passé, subsistait sous forme d'une souche et de 11 rejets de 2-3m. A cette occasion, 4 jeunes plants supplémentaires ont été recensés. Montés avec le matériel nécessaire à l'élimination de la plante, les 3 compères se sont mis au travail :

- Arrachage des 4 jeunes plantules (<50cm)
- Coupe à la base des 4 jeunes plants (2-3m) avec une scie et traitement herbicide de la zone coupée, dans les 10 minutes suivant la coupe pour une meilleure imprégnation du produit
- Réalisation d'entailles à la base de la souche et pulvérisation de dévitalisant
- Suspension des débris végétaux afin d'éviter les reprises car le pisse pisse produit très facilement des racines.

L'opération a été réalisée par beau temps ; il a cependant plu le jour d'après, en fin d'après-midi.

Teiki remontera dans 6 mois pour vérifier le succès de l'opération d'éradication. Rappelons que la chaîne sommitale de l'île est un lieu où se concentre une part importante des espèces endémiques de l'île et qu'il convient de préserver, notamment de l'implantation d'espèces envahissantes.

Exemples de plantes uniques au monde présentes sur les crêtes de Tahuata, de gauche à droite : Psychotria marchionica, Lebronnesia kokioides, Apetahia longistigmata



Poursuite de la sensibilisation à la petite fourmi de feu dans les îles

Fin janvier, à la demande la communauté des communes Hava'i, élus et agents ont été formés à la protection de l'environnement par Jerry Biret intervenant pour le compte de la Direction de l'environnement. Cette formation, s'appuyant sur les différents chapitres du code de l'environnement a permis de sensibiliser le public présent aux problématiques environnementales d'une part, et à former les agents en charge des signalements et verbalisations des infractions constatées sur le terrain d'autre part.



A cette occasion, une sensibilisation/formation à la petite fourmi de feu a été réalisée par Manutea Leroi (Membre du réseau espèces envahissantes). **Rappelons que la fourmi est malheureusement déjà présente à Raiatea et Bora Bora.** Manutea procèdera prochainement à une formation sur l'île de Tahaa.

Fin mars, à la demande de la commune de Rurutu, qui souhaite contribuer à la lutte contre la petite fourmi de feu signalée sur l'île depuis 2014, une intervention de la Direction de l'environnement a eu lieu. Une réunion d'une quarantaine de personnes a été organisée à la mairie de Moerai. La problématique de la petite fourmi de feu a été présentée, sur la base des expériences acquises à Tahiti et la situation à Rurutu a été exposée. Il a été développé les risques de dissémination sur l'île et les options de lutte et les dispositifs de confinement ont également été exposés.

Pour plus d'informations, contactez la Direction de l'environnement au 40 47 66 66

Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Signalement d'espèces envahissantes en ligne :

<http://www.environnement.pf/signalement>

